

QUE FERA L'ÉTAT BELGE DE SES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES ?

**CERCLE ROYAL GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE,
5 rue de la Loi, 1000 Bruxelles - Tribune VILLE ET SOCIÉTÉ**

Déjeuner-débat du lundi 8 septembre 2008 introduit par
Philippe Mettens, Président de la Politique Scientifique (Gouvernement fédéral)

INTRODUCTION.

L'État fédéral a graduellement aliéné une grande partie de son patrimoine, pour faire face à son endettement, accru par ses propres dotations automatiques aux entités fédérées, et objet de mises en garde des institutions financières internationales.

Serait-ce à présent le tour de ses institutions scientifiques et culturelles, cette fois en faveur d'entités fédérées ?

Les entités fédérées peuvent mettre leurs conditions à toute aide apportée éventuellement à l'État fédéral à court de ressources.

La question se pose de l'impact financier qu'aurait ce « transfert » (payant ?) pour les entités fédérées. On connaît l'asymétrie de leurs ressources.

Quelle alternative durable peut-on formuler ?

Philippe Mettens, Président de la Politique Scientifique au niveau fédéral, a aujourd'hui la haute main sur l'ensemble des institutions scientifiques et culturelles. Il est directement concerné par leur maintien ou leur transfert.

EXPOSE.

Voir le power point ci-joint. (ANN)

DEBAT.

Paul Dujardin, Directeur Général du Palais des Beaux-arts, membre du Cercle, a exposé les enjeux du confédéralisme en marche et la nécessité d'impliquer dès à présent les responsables politiques des futures entités/états. Il y aura comme aujourd'hui place pour des consensus pragmatiques même si la politique scientifique et les institutions culturelles devaient être « défédéralisées ».

Le capital de connaissance et de contacts des institutions seront toujours utiles voire indispensables.

Philippe Mettens et différents participants des ministères concernés et du monde académique et scientifique expriment un avis analogue et estiment que les vues exprimées par l'orateur devraient être largement disséminées et discutées, notamment vu la trop faible perception, par les décideurs comme par le public, de la qualité des institutions et de leur valeur ajoutée pour l'ensemble des entités concernées.

Pierre Laconte

Fondation pour l'environnement urbain

Les compte-rendus de débats antérieurs sont accessibles sur www.ffue.org